



DESCRIPTIF DE POSTE

♦ **Intitulé du poste** : Agent Petite Enfance

♦ **Cadre statutaire** :

Catégorie : C

Filière : technique/animation

Cadre d'emploi : Adjoint technique territorial/ Adjoint d'animation

♦ **Définition du poste** :

L'agent petite enfance accueille l'enfant et sa famille. Il accompagne l'enfant en contribuant à son éveil et son bien-être tout en mettant en œuvre les règles d'hygiène et de sécurité. Il travaille en équipe et participe au projet pédagogique afin de favoriser un accueil de qualité.

♦ **Missions principales** :

- Accueillir les enfants et leurs parents
- Aménager des espaces de vie adaptés aux besoins collectifs et individuels des enfants (repos, repas, jeux...)
- Mettre en œuvre des conditions nécessaires au bien-être des enfants
- Réaliser les soins courants d'hygiène de l'enfant (repas, toilette, change, habillement...)
- Respecter et appliquer le protocole médical
- Repérer les signes d'appels, de mal-être physique ou psychique de l'enfant et alerter
- Accompagner l'enfant vers l'autonomie (vestimentaire, alimentaire, motricité, acquisition de la propreté...)
- Elaborer et mettre en œuvre des projets d'activités avec les enfants (activités d'éveil, de motricité, manuelles...)
- Assurer les transmissions entre professionnelles et aux familles
- Accompagner les parents dans leur place et rôle de premier éducateur
- Nettoyer et désinfecter le matériel de puériculture, lits, draps, tapis, jeux...
- Assurer l'hygiène des espaces de vie des enfants
- Participer à l'élaboration du projet pédagogique et aux diverses réunions en interne et sur le secteur petite enfance
- Participer aux sorties et aux différents événements à l'échelle du secteur et de la ville
- Encadrer des stagiaires

♦ **Savoir :**

- Connaître les besoins physiologiques de l'enfant et savoir les identifier
- Connaître les règles de fonctionnement d'un établissement
- Connaître les règles d'hygiène et de sécurité

♦ **Savoir-faire :**

- Savoir respecter les rythmes et la personnalité de chaque enfant
- Capacité à proposer et à mettre en œuvre des activités d'éveil
- Savoir accueillir les enfants de 10 semaines à 4 ans, leur prodiguer les soins nécessaires et répondre à leurs besoins quotidiens.

♦ **Savoir-être :**

- Aptitude au travail d'équipe
- Capacités d'adaptation et d'organisation
- Sens de la réserve et de la discrétion
- Sens de l'accueil et des relations, aptitude à l'écoute et aux relations

♦ **Qualités et aptitudes requises :**

- Être titulaire d'un CAP Petite Enfance, CAP d'Accompagnant Educatif Petite Enfance
- Connaissance du développement psychomoteur et affectif de l'enfant de 0 à 6 ans
- Savoir travailler en équipe
- Savoir créer les conditions du bien-être individuel et collectif de l'enfant
- Techniques d'écoute, d'observation et de communication
- Techniques de soins et d'animation artistiques, manuelles et ludiques
- Notions sur les maladies infantiles et signes d'alerte
- Capacité d'autonomie et esprit d'initiative
- Alerter et réagir en cas d'urgence

♦ **Conditions d'exercice :**

- Temps de travail 37 hebdomadaires
- 25 jours de congés annuels et 12 ARTT

♦ **Relations hiérarchiques :**

- Responsable :
 - La(le) directrice(teur) du Pôle Enfance Education
 - La (le) responsable de la coordination petite enfance
 - Pour le multi Accueil de la Maison pour Tous Olivier Abderide :
 - N+1 : La(le) directrice(teur)
 - Pour le multi-accueil Louise Michel :
 - N+1 : La (le) directrice(teur)
 - N+2 : la(le) directrice(teur) adjoint(e)

◆ **Collaborateurs**

Pour le multi accueil de la Maison Pour Tous Olivier Abderide : 1 directrice, 2 auxiliaires de puériculture, 2 agents petite enfance, 1 eje, 1 agent d'office, 1 référent santé et accueil inclusif, 1 psychologue

- **Pour le multi accueil Louise Michel** : 1 directrice, 1 directrice adjointe, 1 auxiliaires de puériculture, 6 agents petite enfance, 4 assistantes maternelles, 1 agent d'office/linger, 1 référent santé et accueil inclusif, 1 psychologue

◆ **Relations fonctionnelles :**

- **Internes**

- l'ensemble des secteurs du Pôle Enfance / Education
- les services municipaux

- **Externes**

- les parents
- le réseau partenarial

◆ **Contraintes**

- Pallier les absences de professionnels dans les sections pour assurer la continuité du service public
- Réunions et séances d'analyse des pratiques professionnelles obligatoires organisées en soirée
- Roulement horaire sur l'amplitude d'ouverture de l'équipement :
 - 8h/18h pour le multi-accueil de la Maison pour Tous Olivier Abderide
 - 7h30/18h30 pour le multi-accueil Louise Michel
- Les contraintes posturales et articulaires (position debout, accroupie, piétinement, torsions, postures penchées...)
- L'intensité sonore